

Animer dans et avec la nature

Une formation, ouverte à tous, pour être capable de mettre en place des animations et actions de sensibilisation à la nature avec différents publics, enrichir et diversifier sa pratique.

Cette formation est adaptée pour construire des projets et mettre en place des activités dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Elle se déroule chaque printemps depuis 7 ans.

Objectifs et compétences visés

- Construire une animation nature.
- Acquérir des techniques et découvrir des outils spécifiques.
- Explorer les possibilités pédagogiques qu'offrent différents milieux.
- Echanger sur sa pratique, ses méthodes, trucs et astuces.
- Acquérir des connaissances naturalistes sur des milieux naturels.
- Connaître les réseaux et outils en éducation à la nature et à l'environnement.

Contenus abordés

- La moitié de la formation se déroule dehors sur le terrain de jour et de nuit... Il s'agit de vivre et de faire vivre des temps d'éducation à la nature.
- La diversité des approches pédagogiques (sensorielle, ludique, artistique...) et l'intérêt de l'alternance.
- La mise en place et l'encadrement d'une séance d'animation nature.
- L'éducation à la nature dans les projets éducatifs et pédagogiques dans différents cadres (école, centre de loisirs, temps périscolaire, centre d'accueil de groupes, sortie familiale...).
- Apports de connaissances sur des milieux naturels.
- Les liens nature et santé.
- Utilisation d'outils pédagogiques sur le terrain.
- Présentation et utilisation de ressources (sacs à dos « sortir dehors », documents, livres, revues, vidéo...).

Un dossier "ressources" avec livrets sur la nature, vidéos, documents sur l'éducation à la nature... est donné à chaque participant pendant la formation. Les participants bénéficient de sa réactualisation pendant 3 années.

Programme

Partie 1 :

Vivre une diversité d'approches pédagogiques (sensorielle, ludique, artistique...) dehors, sorties dans le bocage et sur les bords d'une rivière, ressources documentaires et pédagogiques, construire une séance d'animation...

Partie 2 :

Élaborer et faire vivre des séances d'animation nature, les liens nature et santé, apports complémentaires à la demande.

Le programme détaillé est présenté et distribué aux stagiaires en début de formation ou transmis avec le courrier d'invitation.



Dates

- 21, 22 et 23 mars 2018
- et
- 19 et 20 avril 2018

Durée

- 35 heures

Lieu

- Centre An Oaled à Tréglonou (29).

Tarifs

- Au titre de la formation professionnelle continue : **825 €** (en fonction de votre situation, des financements sont possibles).
- A titre individuel : tarif adapté à votre situation (prenez contact avec le secrétariat ubapar@ubapar.bzh).
- Les frais d'hébergement et de repas sont à la charge des participants.

Moyens pédagogiques et techniques

- Alternance d'animations sur le terrain et d'apports en salle, d'utilisation d'outils pédagogiques et de temps de synthèse.
- Fonctionnement en petits groupes et en grands groupes.
- Un dossier pédagogique sur l'animation nature sera remis à chaque stagiaire.
- Possibilité de consulter et d'acquérir sur place les livrets des clubs Connaître et Protéger la Nature.
- Distribution de ressources (livrets techniques, fiches pédagogiques...).
- Chaque année, pendant 3 ans, les anciens stagiaires reçoivent un dossier "ressources" réactualisé de ressources sur l'éducation à la nature.

Public

Tout public : animateur enfance jeunesse, animateur et directeur de centres de vacances et de loisirs, animateur nature, éducateur à l'environnement, animateur patrimoine, animateur d'office de tourisme, éducateur spécialisé, enseignant, technicien de collectivités territoriales, parents, grand-parents...

Pré-requis

Intérêt pour le thème.

Intervenants

Claude Colin (UBAPAR Environnement) et un animateur de l'association dans laquelle se déroule la formation.

Suivi et évaluation

Les évaluations des acquis se font lors des mises en situation pédagogiques, de la rédaction de fiches de séance, de questions orales, d'échanges d'expériences, de débats, d'ateliers pratiques...

Des temps d'échange collectif sont mis en place et un questionnaire individuel est complété par les participants en fin de formation.

Une feuille d'émargement est signée par les stagiaires participants, chaque demi-journée.

Une attestation de formation est remise à l'issue de la formation.

UBAPAR

Union Bretonne pour l'Animation
des PAys Ruraux

BP 10414 29404 LANDIVISIAU Cedex

09 62 06 50 52 - ubapar@ubapar.bzh

siret 33781282000054

n° de déclaration d'activité 53 29 083 46 29